

K.W.

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu
Poste détaché de Rwanagana.-

Rwanagana, le 30 Décembre 1959.-

O B J E T :

N° 512/Just.2/02/Du.-

AFF.: BIREKERANO c/RUMANURA.-



A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I.-

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe votre dossier 7294/RMP.17.171/Lé. du 5/12/1959 à charge de Rmanura.-

J'ai ordonné la mise en liberté provisoire du prévenu.
Etant donné d'une part la gravité des blessures en courues par la victime et donc l'importance des D.I. à allouer et d'autre part le fait que le medecin ne peut encore se promener au sujet de l'evolution de l'invalidité.-

Je vous saurais gré de garder le dossier en litige judqu'au moment où le medecin pourra établir un certificat definitif.-

Le Juge de Police,
J. DUPUIS.-

CONGO BELGE

Province de Kinshasa

Bureau de Lebanon

Budget 0

Exercice 59

Article

Littera

Code comptable 923

Livre de caisse n° 29/16

» » date 16.6.59

Montant : fr. 290 -

923/4015

QUITTANCE N°

Reçu de M. Elou hodi

la somme de (en lettres) Deux cent quarante

francs -

pour Tras H -

Cent quatre - 215 - /

A Lebanon, le 16.6.59

Le (sous) comptable

Nom : Ray Es

Signature : [Signature]